



# LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN NORMANDIE

UNE CULTURE AU CŒUR  
DE MON TERRITOIRE

- Édition 2023 -



# ALIMENTATION ET CÉRÉALES

LE SAVIEZ-VOUS ?

**25 000**

baguettes de 250 grammes peuvent être fabriquées avec 1 hectare de blé tendre, soit 5,5 tonnes de farine.

**900 000**

c'est la quantité de biscuits petit-beurre que permet de fabriquer 1 hectare de blé.

**13**

tonnes d'aliments pour animaux sont produites grâce à 1 hectare de céréales, ces aliments étant composés à 50 % de céréales.

**140 000**

verres de 25 centilitres, soit 35 000 litres de bière, peuvent être produits avec 1 hectare d'orge de brasserie.



**83%**

des habitants de Normandie considèrent que les produits céréaliers font partie intégrante du patrimoine culinaire de la région.\*

\*Viavoice-Intercéréales, 2020

## LA VALORISATION DES PRODUCTIONS ET DES SAVOIR-FAIRE

La Normandie veille à valoriser ses productions régionales au travers des labels d'origine et de qualité (AOP, IGP...). Le réseau « Bienvenue à la Ferme », très implanté en Normandie, permet, en plus de l'accueil à la ferme, la vente directe de produits fermiers.

Créés à l'initiative des Chambres d'Agriculture de Normandie, les labels « Manche Terroirs » et « Orne Terroirs » garantissent aux consommateurs que le producteur est situé dans le département et que les méthodes de fabrication sont traditionnelles, à partir de produits locaux.

L'AREA Normandie a également lancé la marque « Saveurs de Normandie », qui labélise 600 produits dont plus de 50 produits céréaliers sur des critères d'origine, de qualité et de goût.

## UN PATRIMOINE GASTRONOMIQUE UNIVERSELLEMENT RECONNU

Tartes aux pommes, craquelins normands, teurgoules, pains Brié, pains au cidre ou volailles Label Rouge nourries aux grains..., la Normandie produit de nombreuses spécialités culinaires, appréciées et étroitement associées aux céréales. Les autorités régionales souhaitent faire de la Normandie « le garde-manger » de la France en accompagnant les agriculteurs dans la performance, la valorisation des productions et l'innovation.

# TERRITOIRE ET CÉRÉALES

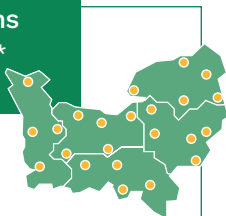
92%

des habitants  
de la région Normandie  
considèrent que les acteurs  
de la filière céréalière  
ont un rôle majeur dans  
l'économie régionale.\*

\*Viavoice-Intercéréales, 2020

Retrouvez la carte des  
collecteurs et industries  
de transformation sur :

[www.intercereales.com/carte/organismes/](http://www.intercereales.com/carte/organismes/)



Avec près de 69% de son territoire consacré à l'agriculture, la Normandie fait partie des trois régions françaises où la part de l'agriculture est la plus grande. Sa situation géographique à proximité de la mer, l'oriente naturellement vers le monde et l'export.

## UN PATRIMOINE NATUREL DIVERSIFIÉ

La région Normandie dispose d'un patrimoine environnemental riche et varié, et possède de nombreux territoires protégés. Des bocages normands aux boucles de la Seine, des falaises de la Côte d'Albâtre aux marais du Cotentin, la Normandie déroule ses paysages verdoyants faits de vastes plateaux agricoles et bordés d'un littoral sur plus de 640 km, du Mont Saint-Michel jusqu'au Tréport.

## LE POIDS DES GRANDES CULTURES (\*)

Sur ce territoire de 3 millions d'hectares (Mha), doté d'une surface agricole utile de 2 Mha, **les céréales couvrent 32 % du sol. Elles sont à 72 % dédiées au blé tendre dont la culture occupe plus de 472 000 hectares (ha)** ; les principaux débouchés sont la meunerie et l'export. **On y trouve également de l'orge (120 000 ha) et du maïs grain (37 000 ha).**

La Normandie est la sixième région céréalière de France en termes de volumes céréaliers récoltés. **La production céréalière annuelle s'élève en moyenne à plus de 5 millions de tonnes (Mt)**, ce qui représente 7% de la production nationale. Outre **le blé tendre, majoritaire avec une production annuelle de 3,6 millions de tonnes (Mt)**, les productions céréalières se répartissent **autour de l'orge (0,9 Mt), du maïs grain (0,3 Mt)**. Grâce à la fertilité de ses sols souvent limoneux, la Normandie se situe à la deuxième place française pour ses rendements en blé tendre, juste derrière les Hauts-de-France et l'Île-de-France qui se partagent la première place.

## UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Situé « au bout des champs », le port de Rouen offre des opportunités exceptionnelles à l'international aux céréales de la région. **Il est le premier port européen exportateur de céréales. Les volumes exportés depuis Rouen sont de 7,5 millions de tonnes**, dont 75% de blé tendre, 25% d'orge. Elles partent de Rouen principalement vers le Maghreb (4,9 Mt), puis l'Afrique de l'Ouest (0,7 Mt), l'UE (0,6 Mt), le Moyen-Orient (0,5 Mt) et la Chine (0,42 Mt). Pour sa part, le port de Caen-Ouistreham achemine 0,33 Mt de céréales chaque année, en liaison avec les sites céréaliers du terminal de Blainville.

(\*) Source : FranceAgriMer - Récoltes 2021



Le port de Rouen est  
le 1<sup>er</sup> port européen  
exportateur de  
céréales.

# ÉCONOMIE ET CÉRÉALES (\*)

## UN ATOUT DE VITALITÉ ET DE COMPÉTITIVITÉ

Les cultures céréalières sont l'un des moteurs de l'économie normande. La filière, portée par une importante production régionale de qualité, s'appuie à la fois sur un vaste réseau de PME souvent d'origine familiale mais aussi sur des entreprises nationales et internationales.

## UN ÉQUILIBRE ENTRE MONDE URBAIN ET RURAL

**La Normandie compte plus de 26 000 exploitations agricoles, dont plus de la moitié cultivent des céréales.** Les agriculteurs participent au maintien d'un tissu économique et social vivant et à l'aménagement de l'espace rural.

À travers ses différents acteurs (agriculteurs, stockeurs, industriels, artisans...), la filière céréalière contribue au développement équilibré du territoire normand. Les activités portuaires dédiées aux céréales favorisent également les synergies entre agriculture et industrie, entre espace rural et milieu urbain.

Les entreprises de la filière céréalière de la région Normandie représentent près de 33 700 emplois. Ces emplois se répartissent entre :

- production (14 700 exploitations agricoles produisant des céréales) ;
- collecte et commercialisation des grains (silos) ;
- entreprises de 1<sup>ère</sup> transformation : production alimentaire (19 moulins, 2 malteries, 1 semoulerie), fabrication d'aliments du bétail (18 sites de production), production d'éthanol (1 distillerie) ;
- entreprises de 2<sup>de</sup> transformation : boulangeries industrielles, boulangeries artisanales, brasseries, usines de panification, biscuiteries...



(\*) Source : Étude CMI 2022



## 1,2 Md€

La filière céréalière génère une valeur ajoutée de 1,2 milliard d'euros pour la région Normandie.

## 33 700

C'est le nombre d'emplois dans la filière céréalière en Normandie.

### DESTINATION DES CÉRÉALES PRODUITES EN NORMANDIE

**29 %** utilisation locale

**31 %** vers d'autres régions

**40 %** à l'international

(Source : Intercéréales)

# ENVIRONNEMENT ET CÉRÉALES

## UNE CONTRIBUTION À LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

L'agriculture et la forêt sont les seuls secteurs économiques qui captent plus de CO<sub>2</sub> qu'ils n'en émettent grâce au mécanisme naturel de photosynthèse. **Chaque année, les céréales cultivées en Normandie captent 17,1 Mt eq CO<sub>2</sub>** (solde net incluant les quantités de CO<sub>2</sub> émises par et pour la culture), soit l'équivalent des émissions des secteurs du transport routier et de la combustion dans les industries de l'énergie réunis.

## DES ACTEURS RESPONSABLES ET CITOYENS

L'agriculture régionale s'attache à préserver la qualité des terroirs qui sont à la base de son dynamisme. Depuis déjà une vingtaine d'années, **la filière céréalière multiplie les initiatives en faveur de l'entretien des paysages, de la préservation des sols et de la biodiversité**, notamment sur les territoires « Natura 2000 ». Cela se traduit par l'implantation de haies (1 km de haie capte de 500 à 900 kg de CO<sub>2</sub> par an), la mise en place de bandes enherbées le long des cours d'eau, de plantes pièges à nitrates ou de couverts végétaux entre deux cultures...

Aussi, le recours à des outils d'aide au pilotage des cultures permet d'adapter les apports d'azote aux justes besoins des plantes. **Les industriels sont eux aussi engagés pour réduire leur empreinte environnementale :**

optimisation logistique, approvisionnements locaux, recyclage, promotion des circuits courts de production-consommation...



# LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN BREF

## SATISFAIRE LES BESOINS LOCAUX ET INTERNATIONAUX

La France exporte tous les ans près de 50 % de sa récolte et se place ainsi au rang de **6<sup>e</sup> exportateur mondial de céréales**. Chaque année, **30 millions de tonnes de céréales et plus de 5 millions de tonnes de produits** transformés sont exportées (amidon, malt, farine, semoule de blé et de maïs) et font de la filière céréalière un acteur positif de la balance commerciale agricole et agroalimentaire française.

### LES ATOUTS DE LA FILIÈRE EN RÉGION NORMANDIE

- Rouen, **1<sup>er</sup> port européen** exportateur de céréales
- **33 700 emplois**
- **2<sup>ème</sup> région** pour le rendement en blé tendre
- Près de **69 % du territoire, dédié aux activités agricoles**



**Intercéréales**, association privée à but non lucratif, est l'interprofession représentative des céréales à savoir **alpiste, amarante, avoine, blé dur, blé tendre, chia, épeautre, maïs, méteil, millet, orge, quinoa, riz, sarrasin, seigle, sorgho, triticale, et tritordeum**, et des produits céréaliers.

Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire, mais aussi, à valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions et produits céréaliers à l'international.